




Informations de base	
<p>2007/0003(CNS)</p> <p>CNS - Procédure de consultation Décision</p>	Procédure terminée
<p>Accord CE/Moldova: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2007</p> <p>Voir aussi 1994/0249(AVC)</p> <p>Subject</p> <p>6.40.02 Relations avec l'Europe centrale et orientale</p> <p>Zone géographique</p> <p>Moldavie</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	SARYUSZ-WOLSKI Jacek (PPE-DE)	27/02/2007
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2822	2007-10-09
	Transports, télécommunications et énergie	2791	2007-03-22
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Relations extérieures	FERRERO-WALDNER Benita	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
16/01/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0009 	Résumé

27/02/2007	Vote en commission		Résumé
26/04/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/06/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0224/2007	
10/07/2007	Décision du Parlement	T6-0292/2007	Résumé
10/07/2007	Résultat du vote au parlement		
09/10/2007	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
09/10/2007	Fin de la procédure au Parlement		
25/10/2007	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0003(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Voir aussi 1994/0249(AVC)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 044-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 047-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 055 Traité CE (après Amsterdam) EC 057-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 071 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3-a1 Traité CE (après Amsterdam) EC 093 Traité CE (après Amsterdam) EC 094 Traité CE (après Amsterdam) EC 133 Traité CE (après Amsterdam) EC 181A Traité CE (après Amsterdam) EC 080-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/6/44778

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0224/2007	11/06/2007	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0292/2007	10/07/2007	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2007)0009 	16/01/2007	Résumé	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2007/0681 JO L 281 25.10.2007, p. 0023	Résumé

Accord CE/Moldova: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2007

2007/0003(CNS) - 16/01/2007 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure la Bulgarie et la Roumanie (élargissement 2007) à l'accord de partenariat et de coopération approuvé entre l'Union et la Moldavie.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil et de la Commission.

CONTENU : L'accord de partenariat et de coopération (APC) entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Moldavie, d'autre part, est un accord «mixte» qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1998, c'est-à-dire avant l'élargissement de l'Union à la Bulgarie et la Roumanie (voir [AVC/1994/0249](#)).

Il est en conséquence nécessaire d'adopter à l'APC un protocole pour tenir compte de l'adhésion de ces 2 nouveaux États membres à l'accord, conformément à l'article 6, par. 2 de l'acte d'adhésion annexé au traité d'adhésion du 25 avril 2005.

La Commission a donc négocié un protocole à l'accord de partenariat et de coopération avec la Moldavie qu'il convient maintenant de conclure au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et d'approuver par la Communauté européenne de l'énergie atomique.

C'est précisément l'objet de la présente proposition.

Accord CE/Moldova: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2007

2007/0003(CNS) - 22/03/2007

Le Conseil a adopté une décision approuvant la signature et l'application provisoire d'un protocole à l'accord de partenariat et de coopération avec la Moldavie afin de tenir compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

Le Conseil sollicitera l'avis du Parlement européen sur ce protocole en vue de sa conclusion ultérieure.

Accord CE/Moldova: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2007

2007/0003(CNS) - 09/10/2007 - Acte final

OBJECTIF : [inclure](#) la Bulgarie et la Roumanie à l'accord de partenariat et de coopération entre la Communauté et ses États membres, d'une part et la Moldavie, d'autre part.

ACTE LÉGISLATIF: Décision 2007/681/CE, Euratom concernant la conclusion du protocole à l'accord de partenariat et de coopération (APC) entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Moldova, d'autre part, sur l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'APC.

CONTENU : Avec la présente décision, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération (APC) entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Moldova, d'autre part, sur l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'APC est approuvé au nom de la Communauté européenne, de la Communauté européenne de l'énergie atomique et des États membres.

Pour rappel, l'APC UE-Moldavie entré en vigueur le 1^{er} juillet 1998 (voir [AVC/1994/0249](#)).

Accord CE/Moldova: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2007

2007/0003(CNS) - 10/07/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Jacek **SARYUSZ-WOLSKI** (PPE-DE, PL), le Parlement se rallie à la position de sa commission des affaires étrangères et approuve la conclusion du protocole à l'accord de partenariat et de coopération CE/Moldova pour tenir compte de l'élargissement du 1^{er} janvier 2007.